# Conditions Générales de Vente

Dylabz Connect · Version v2026-12 · en vigueur au 25 novembre 2026

## Préambule : destinataire de l'offre

L'offre Dylabz Connect s'adresse exclusivement à des professionnels (entreprises individuelles, sociétés, associations, indépendants) agissant pour les besoins de leur activité professionnelle. Elle ne constitue pas une offre destinée aux consommateurs au sens du Code de la consommation. Le Client reconnaît contracter dans le cadre et pour les besoins de son activité professionnelle, sous réserve des dispositions de l'article 5 bis des présentes.

## 1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV »), identifiées sous la référence de version v2026-12, régissent la relation contractuelle entre Dylan Amy, entrepreneur-salarié de la coopérative Jump Green (coopérative d'activité et d'emploi, dite CAE, SCIC SAS à capital variable à conseil d'administration, RCS Paris 977 610 781, TVA FR10977610781, dont le siège est situé 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris), exerçant sous le nom commercial Dylabz Connect et dont l'adresse de correspondance est c/o Jump Green, 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris (le « Prestataire »), et tout client professionnel souscrivant à l'une de ses offres (le « Client »).

Les factures sont émises par Jump Green, au nom et pour le compte du Prestataire. Les paiements sont faits à Jump Green.

Le contrat est conclu par l'acceptation écrite, par le Client, de la proposition commerciale qui renvoie aux présentes CGV, sous l'une des deux formes suivantes : un e-mail d'acceptation reprenant la phrase indiquée dans la proposition commerciale, ou la signature électronique de la proposition commerciale transmise par le Prestataire, à laquelle les présentes CGV sont jointes. L'e-mail d'acceptation, ou la proposition commerciale signée, vaut bon de commande et emporte adhésion pleine et entière aux présentes, sans réserve. Les présentes CGV prévalent sur tout document contradictoire émanant du Client, notamment ses propres conditions d'achat.

La proposition commerciale est valable jusqu'à la date qu'elle indique. Passé cette date, elle n'engage plus le Prestataire.

La proposition commerciale désigne la ou les offres souscrites parmi celles décrites à l'article 2. Les options retenues et les conditions particulières figurant dans la proposition commerciale signée, ou dans la proposition commerciale acceptée par e-mail, s'appliquent au Client concerné et priment sur les présentes CGV en cas de contradiction.

Chaque version des présentes CGV est publiée à une adresse permanente et distincte. La version applicable au Client est celle à laquelle renvoie la proposition commerciale qu'il a acceptée ; elle lui est remise sous format PDF, jointe à la proposition commerciale signée ou, en cas d'acceptation par e-mail, à l'e-mail récapitulatif du Prestataire, et demeure accessible en ligne pendant toute la durée du contrat.

## 2. Description des offres

Le Prestataire propose un service de site internet, des services de visibilité, des services de publicité et un assistant IA. Chaque offre est souscrite distinctement dans la proposition commerciale. Les offres décrites aux articles 2.6 à 2.8 peuvent être souscrites sans le service de site internet.

### 2.1. Création du site (prestation ponctuelle)

Conception, développement responsive et mise en ligne d'un site internet de dix (10) pages au maximum. La prestation comprend la rédaction des contenus par le Prestataire à partir du brief renseigné par le Client, l'optimisation des balises et des mots-clés, ainsi que l'intégration des visuels fournis par le Client ou, à défaut, d'images issues d'une banque d'images. Le Client valide le site avant toute mise en ligne.

### 2.2. Abonnement de gestion (prestation à exécution successive)

Hébergement, nom de domaine, une adresse e-mail professionnelle, maintenance technique, mises à jour, sauvegardes, sécurité et certificat SSL, supervision, ainsi que les modifications de contenu courantes réalisées sous 48 heures ouvrées.

### 2.3. Deux formules et caractère indissociable

Le service de site internet est proposé selon l'une des deux formules suivantes, au choix du Client dans la proposition commerciale : la **formule avec création**, dans laquelle la création est facturée 890 € HT et l'abonnement de gestion 79 € HT par mois, sans engagement de durée ; la **formule sans avance**, dans laquelle la création n'est pas facturée et l'abonnement de gestion est de 129 € HT par mois, avec un engagement de douze (12) mois à compter de sa prise d'effet, puis sans engagement de durée. Le site, les prestations et les délais sont identiques dans les deux formules.

Dans les deux formules, la prestation de création et l'abonnement de gestion forment un ensemble contractuel indivisible. La création seule, sans abonnement, n'est pas proposée. L'acceptation de la proposition commerciale vaut souscription simultanée aux deux composantes. L'abonnement prend effet le 5 du mois en cours si la mise en ligne du site intervient avant ce jour, et le 5 du mois suivant dans le cas contraire. Aucune somme n'est due au titre de l'abonnement entre la conclusion du contrat et cette date.

### 2.4. Service entièrement géré

Le site est fourni dans le cadre d'un service entièrement géré par le Prestataire. Le Client ne dispose pas d'interface d'administration ni d'accès technique au site, ce qu'il reconnaît et accepte comme une caractéristique essentielle de l'offre. L'ensemble des modifications est réalisé par le Prestataire à la demande du Client, formulée par e-mail ou messagerie.

### 2.5. Maquette gratuite

Avant toute souscription, le Prestataire peut présenter au Client, gratuitement et en visioconférence, jusqu'à trois directions de la page d'accueil de son futur site, sur ordinateur et sur mobile, préparées à partir des informations communiquées par le Client. Cette présentation n'engage ni le Client ni le Prestataire et ne constitue pas une conclusion du contrat. La maquette est régie par l'article 9.4.

### 2.6. Services de visibilité (prestations à exécution successive)

**Gestion de la fiche Google.** Le Prestataire répond chaque semaine aux avis publiés sur la fiche Google de l'établissement du Client, publie deux à quatre fois par mois à partir du site du Client et des éléments que celui-ci lui transmet, et ajoute les photos que le Client lui envoie. Tarif : 100 € HT de mise en place puis 60 € HT par mois ; pour le Client dont le site est hébergé par le Prestataire, la mise en place est offerte et le tarif est de 40 € HT par mois.

**Visibilité locale.** Le service comprend la gestion de la fiche Google décrite ci-dessus, le refus des modifications non sollicitées de la fiche, la gestion des horaires spéciaux, la mise à jour des annuaires en ligne et leur contrôle chaque trimestre, l'amélioration d'une page du site du Client chaque mois, l'interrogation d'assistants d'intelligence artificielle sur vingt à trente questions de clients trois fois par mois avec le relevé des réponses, et un compte rendu mensuel au regard de trois objectifs chiffrés fixés au départ. Tarif : 390 € HT de mise en place, ou 195 € HT lorsque le site du Client est hébergé par le Prestataire, puis 249 € HT par mois.

Les services de visibilité ne comprennent pas la rédaction ou l'obtention d'avis, la maintenance d'un site que le Prestataire n'héberge pas, ni aucune position, citation ou résultat déterminé, conformément à l'article 11.1. Ils sont souscrits sans engagement de durée.

### 2.7. Services de publicité (prestations à exécution successive)

**Publicité Google.** Mise en place : création d'un compte publicitaire au nom du Client, mesure des appels et des demandes, création d'une campagne locale et de ses annonces. Gestion : relecture hebdomadaire des recherches ayant déclenché les annonces et ajustements, rapport mensuel du coût par demande et du nombre d'appels. Tarif : 290 € HT de mise en place, puis 249 € HT par mois.

**Publicité Meta.** Mise en place et gestion de deux campagnes actives sur les plateformes Meta (Facebook, Instagram), avec deux nouvelles publicités par mois, un suivi hebdomadaire et un rapport mensuel. Tarif : 190 € HT de mise en place, puis 249 € HT par mois. Option vidéo : montage et voix off à partir des vidéos fournies par le Client, 190 € HT l'unité.

Le budget publicitaire n'est pas compris dans ces tarifs : il est réglé par le Client directement à Google ou à Meta, depuis un compte publicitaire ouvert à son nom, et reste à sa libre appréciation. Les services de publicité sont souscrits sans engagement de durée.

**2.8. Assistant IA (prestation ponctuelle puis à exécution successive)**

Mise en place, sur le site du Client, d'un assistant conversationnel qui répond aux visiteurs à partir d'une base de connaissances constituée par le Prestataire avec le Client, puis hébergement, supervision et mise à jour de cette base sur demande du Client. L'assistant est installé sur le site du Client hébergé par le Prestataire ; son installation sur un site hébergé ailleurs fait l'objet de conditions particulières dans la proposition commerciale. Le service comprend jusqu'à cinq cents (500) conversations par mois ; au-delà, le Prestataire en informe le Client et lui propose un ajustement, sans facturation automatique. L'accès au fournisseur du modèle de langage est souscrit et porté par le Prestataire. Tarif : 290 € HT de création, puis 29 € HT par mois, ou 24 € HT par mois lorsque le site du Client est hébergé par le Prestataire.

## 3. Obligations du Client

3.1. Le Client s'engage à renseigner le brief de création et à fournir, en temps utile, l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de la prestation (informations sur son activité, visuels, logo, accès éventuels).

3.2. Le Client est seul responsable des éléments qu'il transmet. Il garantit détenir l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et des autorisations nécessaires à leur exploitation (droits d'auteur, droit à l'image des personnes représentées, marques), et garantit le Prestataire contre tout recours d'un tiers à ce titre. Le Client garantit que les éléments fournis sont licites et ne portent atteinte à aucun droit ni à l'ordre public.

3.3. Le Client s'engage à régler les sommes dues aux échéances convenues et à collaborer de bonne foi, notamment en validant les étapes du projet dans des délais raisonnables.

3.4. Pour les services de visibilité et de publicité, le Client donne au Prestataire, pour la durée du service, les accès nécessaires à sa fiche Google et à ses comptes publicitaires, ouverts à son nom, et lui transmet les éléments utiles (photos, actualités, horaires, vidéos). Il demeure titulaire de ces comptes et responsable des contenus et des budgets qu'il y engage.

## 4. Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros, hors taxes. Pour les Clients établis en France, la TVA au taux en vigueur s'y ajoute, soit 20 % à la date des présentes. Pour les Clients établis hors de l'Union européenne, la TVA française n'est pas applicable, selon les règles du lieu de la prestation, et la mention correspondante figure sur la facture. Aucun coût n'est facturé au-delà de l'offre acceptée, sauf prestation complémentaire ayant fait l'objet d'un devis distinct préalablement accepté.

Les tarifs réduits accordés au Client dont le site est hébergé par le Prestataire (articles 2.6 et 2.8) s'appliquent tant que l'abonnement de gestion du site est en vigueur. À sa résiliation, le tarif de base s'applique à compter de l'échéance suivante.

## 5. Modalités de paiement

Les paiements se font par virement, sur le compte bancaire indiqué sur chaque facture émise par Jump Green. Toute facture est payable dès réception et au plus tard à la date limite qu'elle indique, soit dix (10) jours après son émission. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Le Client auquel Jump Green attribue un IBAN qui lui est propre n'a aucune référence à indiquer sur ses virements et est invité à mettre en place un virement permanent le 5 de chaque mois. Le Client établi hors de l'Union européenne, qui règle sur l'IBAN commun de Jump Green, indique sur chaque virement le libellé fixe communiqué par le Prestataire, qui figure également sur la facture.

5.1. **Création et mises en place.** Dans la formule avec création, le prix de la création, options ponctuelles retenues dans la proposition commerciale comprises, est réglé en totalité à l'acceptation de la proposition commerciale, sur facture valant engagement ferme. Un règlement en deux fois peut être convenu en condition particulière de la proposition commerciale ; il porte alors sur 50 % à l'acceptation et 50 % après validation du site par le Client et préalablement à sa mise en ligne. Les frais de mise en place des services de visibilité, de publicité et de l'assistant IA, ainsi que leur premier mois, sont réglés à l'acceptation de la proposition commerciale. Les options facturées au mois sont réglées avec l'abonnement, dans les conditions de l'article 5.2. En cas d'annulation par le Client après la conclusion du contrat, les sommes réglées à l'acceptation restent acquises au Prestataire, sous réserve de l'exercice du droit de rétractation dans les conditions de l'article 5 bis et sauf manquement du Prestataire à ses

obligations.

5.2. **Abonnements et services mensuels.** L'abonnement de gestion est facturé mensuellement, à terme à échoir, à compter de la date de prise d'effet définie à l'article 2.3. Les services de visibilité, de publicité et l'assistant IA sont facturés mensuellement, à terme à échoir, à compter du mois suivant le premier mois réglé à l'acceptation. Chaque facture mensuelle est émise le 5 du mois, pour le mois qui commence.

5.3. **Retard.** Tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due, à la date limite de paiement indiquée sur la facture, entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le jour suivant cette date : l'application de pénalités au taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal ; une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros due pour toute somme non payée à sa date d'exigibilité (art. L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce) ; la déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par le Client et leur exigibilité immédiate, quelles que soient les modalités de règlement prévues. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire peut être réclamée sur justificatifs. Dès le jour suivant la date limite de paiement, le Prestataire peut suspendre la prestation, y compris le maintien en ligne du site, jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues.

## 5 bis. Droit de rétractation

5bis.1. **Champ d'application.** Conformément à l'article L.221-3 du Code de la consommation, le Client qui emploie cinq (5) salariés au plus et dont l'objet du présent contrat n'entre pas dans le champ de son activité principale dispose d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours. Ce délai court à compter de la conclusion du contrat telle que définie à l'article 1.

5bis.2. **Modalités d'exercice.** Le Client exerce ce droit sans avoir à motiver sa décision, par toute déclaration dénuée d'ambiguïté adressée à contact@dylabzconnect.com, ou au moyen du formulaire type figurant en annexe des présentes.

5bis.3. **Demande expresse d'exécution immédiate.** Dans son e-mail d'acceptation, en reprenant la phrase indiquée à cet effet dans la proposition commerciale, ou dans la proposition commerciale signée, en cochant la case prévue à cet effet, le Client peut demander expressément que l'exécution de la prestation commence avant l'expiration du délai de rétractation, afin de permettre le respect du calendrier prévu à l'article 6. La prestation n'est lancée avant l'expiration de ce délai qu'après réception d'un e-mail d'acceptation ou d'une proposition commerciale signée contenant cette demande. À défaut, elle n'est lancée qu'après l'expiration du délai de rétractation.

5bis.4. **Reconnaissance de la perte du droit.** Dans ce même e-mail, en reprenant la phrase indiquée à cet effet dans la proposition commerciale, ou dans la proposition commerciale signée, en cochant la case prévue à cet effet, le Client qui formule la demande prévue à l'article 5bis.3 reconnaît expressément que, lorsque la prestation ponctuelle aura été pleinement exécutée par le Prestataire, il ne disposera plus du droit de rétractation à son égard, conformément à l'article L.221-28 1° du Code de la consommation. La prestation de création est réputée pleinement exécutée à la mise en ligne du site ; une mise en place est réputée pleinement exécutée à la remise de ses livrables.

5bis.5. **Rétractation en cours d'exécution.** Le Client qui exerce son droit de rétractation alors que l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai, verse au Prestataire un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision, proportionné au prix total convenu, conformément à l'article L.221-25 du Code de la consommation. Les parties conviennent que l'avancement est établi au regard des éléments horodatés par le Prestataire, notamment la date de réception du brief complet et les versions du site successivement livrées.

5bis.6. **Remboursement.** Le cas échéant, le remboursement des sommes dues intervient dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de la décision de rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la transaction initiale, sauf accord exprès du Client pour un autre moyen.

## 6. Délais

6.1. Le site est livré, prêt à être mis en ligne, dans un délai de sept (7) jours à compter de la réception d'un brief complet. Le brief est réputé complet à la dernière des deux réceptions suivantes : le formulaire de brief intégralement renseigné, et les visuels du Client. Tout élément manquant, incomplet ou transmis tardivement suspend ce délai d'autant.

6.2. Les modifications courantes incluses à l'abonnement sont traitées sous 48 heures ouvrées, pour un volume raisonnable de demandes. Les jours ouvrés s'entendent du lundi au vendredi, hors jours fériés français. En cas d'afflux exceptionnel de demandes simultanées, celles-ci sont traitées par ordre de priorité, le Client en étant informé.

6.3. **Continuité de service.** Le Prestataire intervenant en qualité d'intervenant unique, les délais de traitement des demandes peuvent être suspendus pendant ses périodes de congés ou d'indisponibilité, communiquées au Client avec un préavis raisonnable. Pendant ces périodes, la continuité de l'hébergement, de la sécurité et de la disponibilité en ligne du site demeure assurée.

6.4. **Suspension pour cause extérieure.** Les délais sont suspendus en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, ainsi qu'en cas d'événement échappant au contrôle raisonnable du Prestataire affectant sa capacité à exécuter (notamment incapacité temporaire dûment justifiée, défaillance d'un fournisseur ou d'un service tiers).

6.5. **Déclenchement des modifications.** Le délai de quarante-huit (48) heures ouvrées court à compter de la première réception, par e-mail ou messagerie, d'une demande complète et non ambiguë. Une demande reçue en dehors des jours ouvrés est réputée reçue à l'ouverture suivante. Les demandes sont traitées par lots. Une nouvelle demande adressée avant l'achèvement d'un lot en cours ouvre son propre délai à compter de la livraison du lot précédent.

6.6. **Retard de livraison ou de prise en charge.** En cas de dépassement, imputable au Prestataire, du délai de livraison de sept (7) jours courant à compter de la réception du brief complet, ou du délai de quarante-huit (48) heures ouvrées de prise en charge des modifications de contenu, le Prestataire créditera au Client, à titre de geste commercial, l'équivalent d'un (1) mois d'abonnement de gestion. Ce crédit ne s'applique pas lorsque le retard résulte d'un cas de suspension prévu aux présentes (force majeure, indisponibilité notifiée), d'un brief incomplet ou ambigu, ou d'un défaut de réponse du Client.

6.7. **Services de visibilité et de publicité.** Les fréquences indiquées aux articles 2.6 et 2.7 (hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles) sont des engagements de moyens, suspendus dans les cas prévus aux articles 6.3 et 6.4, ainsi qu'en cas d'indisponibilité ou de modification des plateformes tierces (Google, Meta, assistants d'intelligence artificielle) ou de défaut d'accès ou d'éléments de la part du Client.

## 7. Stabilité tarifaire

Le tarif de l'abonnement de gestion et des services mensuels est garanti pendant 12 mois à compter de la souscription. Au-delà, il peut être révisé moyennant un préavis de 60 jours notifié au Client, dans la limite de l'évolution réelle des coûts d'exploitation. Le Client qui n'accepte pas la révision peut résilier dans les conditions de l'article 10. Dans la formule sans avance, le tarif de 129 € HT par mois n'est pas révisable pendant la période d'engagement de douze (12) mois.

## 8. Périmètre de l'abonnement et prestations complémentaires

L'abonnement couvre un usage raisonnable du service et inclut, sans limite de nombre, les modifications de contenu courantes, entendues comme la modification d'un texte, d'une image, d'un horaire, d'un tarif ou d'un élément de contenu existant. Relèvent de prestations complémentaires, soumises à devis préalable : la création de nouvelles pages, la refonte d'une section existante, l'ajout de fonctionnalités (réservation, paiement), la rédaction de contenus longs et la création de visuels sur mesure. Aucune prestation hors périmètre n'est facturée sans accord préalable du Client.

## 9. Propriété intellectuelle

9.1. **Éléments du Client.** Les éléments fournis par le Client (textes, images, logos, données) demeurent sa propriété exclusive. Les contenus rédigés par le Prestataire à partir du brief du Client sont cédés à ce dernier, pour l'exploitation de son site, à compter du complet paiement de la prestation de création ou, dans la formule sans avance, à l'issue de la période d'engagement de douze (12) mois intégralement réglée ; jusque-là, le Client en a l'usage sur son site dans les conditions de l'article 9.2.

9.2. **Développements du Prestataire.** Le site est développé sur une infrastructure technique propriétaire du Prestataire. Le code source, l'architecture technique et les développements sous-jacents demeurent la propriété

exclusive du Prestataire et ne font l'objet d'aucune cession. Le Client bénéficie, pour la durée de l'abonnement, d'un droit d'usage du site mis en ligne. Cette absence de cession du code, contrepartie du modèle de service géré et de son tarif, est portée à la connaissance du Client et acceptée par lui comme une condition essentielle du contrat. En cas de cessation de la relation, le Client ne peut prétendre à la récupération ou au transfert du code source.

9.3. Le Prestataire se réserve le droit de mentionner la réalisation à titre de référence commerciale, sauf opposition écrite du Client. Cette faculté ne s'étend pas aux visuels représentant des personnes identifiables, dont la diffusion est subordonnée à un accord distinct.

9.4. **Maquette.** La maquette présentée en application de l'article 2.5 demeure la propriété exclusive du Prestataire tant que la proposition commerciale n'a pas été acceptée. Elle est présentée en visioconférence et n'est pas remise au Client. Le Client s'interdit de la reproduire, de la communiquer à un tiers ou de la faire réaliser par un autre prestataire. Après acceptation de la proposition commerciale, elle est intégrée à la prestation de création et suit le régime des articles 9.1 et 9.2.

## 10. Résiliation

10.1. **Objet de la résiliation.** La création, une fois livrée et réglée, est définitivement acquise et n'ouvre droit à aucun remboursement, sous réserve de l'article 5 bis. Il en va de même des mises en place des services. La résiliation porte sur l'abonnement de gestion et sur les services mensuels, sous réserve de l'article 10.6.

10.2. **Résiliation par le Client.** L'abonnement de gestion dans la formule avec création, les services de visibilité, les services de publicité et l'assistant IA, souscrits sans engagement de durée, sont résiliables à tout moment par e-mail à contact@dylabzconnect.com, moyennant un préavis de 30 jours, sans frais. Chaque service se résilie indépendamment des autres. Dans la formule sans avance, l'abonnement de gestion est résiliable dans les mêmes conditions à l'issue de la période d'engagement de douze (12) mois ; en cas de résiliation par le Client avant ce terme, hors manquement du Prestataire, les mensualités restant à courir jusqu'au terme sont dues et exigibles à la date d'effet de la résiliation.

10.3. **Nom de domaine.** Le nom de domaine est enregistré et administré par le Prestataire pour le compte du Client, qui en est le bénéficiaire. Le Client peut à tout moment, et notamment à l'effet de la résiliation, demander le transfert de la titularité du nom de domaine vers le registrar de son choix. Le Prestataire procède à ce transfert sans frais et fournit le code d'authentification nécessaire dans un délai de sept (7) jours ouvrés à compter de la demande.

10.4. **Réversibilité.** À l'effet de la résiliation, les contenus du Client lui sont restitués sur demande dans un format exploitable. Le Client est informé que, conformément à l'article 9.2, le code source n'est pas transférable et qu'il lui appartient, le cas échéant, de faire développer un nouveau site.

10.5. **Cessation des services.** À compter de l'effet de la résiliation, l'hébergement, la maintenance, la sécurité et le maintien en ligne du site cessent d'être assurés. L'assistant IA est retiré du site du Client.

10.6. **Résiliation par le Prestataire et résiliation pour manquement.** Le Prestataire peut résilier moyennant un préavis de 60 jours. En cas de manquement de l'une ou l'autre des parties à l'une de ses obligations (notamment, pour le Client, défaut de paiement, contenu illicite ou usage détourné), le contrat prend fin de plein droit quinze (15) jours après réception par la partie défaillante d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourront lui être réclamés. Les mises en demeure adressées au Prestataire sont envoyées à son adresse de correspondance, c/o Jump Green, 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Les montants dus au titre des prestations exécutées à la date de fin du contrat restent exigibles et sont payés par le Client à Jump Green.

10.7. **Comptes et accès.** La fiche Google et les comptes publicitaires sont et demeurent ceux du Client. À l'effet de la résiliation d'un service de visibilité ou de publicité, le Prestataire cesse d'y intervenir et retire ses accès ; les campagnes en cours restent à la main du Client, qui décide de leur poursuite ou de leur arrêt.

## 11. Responsabilité

11.1. Le Prestataire est tenu d'une obligation de moyens. Il ne garantit aucun résultat commercial (trafic, référencement, conversions, chiffre d'affaires), aucune position dans les résultats de Google ou de tout autre moteur, aucune citation par un assistant d'intelligence artificielle, aucun nombre d'appels ou de demandes, ni la diffusion effective d'une annonce par une plateforme tierce.

11.2. La responsabilité du Prestataire, toutes causes confondues, est limitée au montant des sommes effectivement réglées par le Client au titre de la prestation concernée au cours des 12 mois précédant le fait générateur. Sont exclus les dommages indirects et immatériels, notamment perte d'exploitation, perte de chiffre d'affaires, perte de données ou atteinte à l'image. La présente limitation ne s'applique pas en cas de faute lourde ou dolosive, ni dans les cas où la loi en écarte l'application.

11.3. Le Prestataire n'est pas responsable des interruptions ou dysfonctionnements imputables à l'hébergeur, à un service tiers, à une attaque informatique ou à un cas de force majeure, ni des décisions des plateformes tierces (suspension d'un compte, refus ou retrait d'une annonce, modification d'une fiche) prises indépendamment de lui. Les réponses de l'assistant IA sont produites automatiquement à partir de la base de connaissances validée par le Client ; le Prestataire ne répond pas de leur exactitude au-delà de cette base.

11.4. Le Prestataire est couvert par une assurance de responsabilité civile professionnelle souscrite par Jump Green pour le compte de ses entrepreneurs-salariés.

## 12. Données personnelles

12.1. Chaque partie s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (RGPD et loi Informatique et Libertés).

12.2. **Traitements pour le compte du Client.** Lorsque le Prestataire traite des données personnelles pour le compte du Client, il agit en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD, dans les conditions suivantes. **Objet et finalité** : hébergement et exploitation du site du Client ; fonctionnement de l'assistant IA ; gestion de la fiche Google et des comptes publicitaires du Client. **Durée** : durée du service concerné. **Nature des opérations** : hébergement, conservation, consultation, suppression, transmission au fournisseur du modèle de langage pour l'assistant IA. **Catégories de personnes concernées** : visiteurs du site et personnes prenant contact via celui-ci, utilisateurs de l'assistant IA, auteurs d'avis sur la fiche Google du Client. **Catégories de données** : données d'identification et de contact transmises par ces personnes, contenu des conversations avec l'assistant IA, contenu des avis publics, et données de connexion. Les conversations de l'assistant IA sont conservées trente (30) jours puis supprimées.

12.3. Le Prestataire traite les données sur instruction documentée du Client, veille à ce que les personnes autorisées à les traiter s'engagent à la confidentialité, met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées, assiste le Client dans la réponse aux demandes d'exercice de droits et en cas de violation de données, et met à sa disposition les informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations.

12.4. **Sous-traitants ultérieurs.** Le Prestataire recourt à des prestataires techniques d'hébergement, de messagerie et, pour l'assistant IA, de modèle de langage, dont la liste est communiquée au Client sur simple demande. Toute modification substantielle de cette liste est portée à sa connaissance, le Client pouvant émettre des objections motivées.

12.5. **Localisation et sort des données.** Les données du site sont hébergées dans l'Union européenne. Les conversations de l'assistant IA sont transmises au fournisseur du modèle de langage, qui peut les traiter hors de l'Union européenne sous les garanties prévues par le RGPD. À l'issue du contrat, les données sont restituées au Client sur demande puis supprimées, sauf obligation légale de conservation. Le Prestataire ne transmet aucune donnée à des tiers à des fins commerciales.

## 13. Confidentialité

Chaque partie s'engage à préserver la confidentialité des informations non publiques échangées dans le cadre du contrat, pendant sa durée et deux ans après son terme.

## 14. Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de différend, les parties s'efforcent de rechercher une solution amiable. À défaut d'accord amiable intervenu dans les deux (2) mois suivant la première notification adressée par une partie à l'autre concernant le différend, et le Client étant un professionnel, le litige relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les accepter sans réserve.

## Annexe. Formulaire type de rétractation

À compléter et à renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat, dans les conditions de l'article 5 bis.

À l'attention de Dylan Amy · Dylabz Connect · c/o Jump Green, 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris · contact@dylabzconnect.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Prestation : ..... (site internet et abonnement de gestion, service de visibilité, service de publicité, assistant IA)
Commandé le : .....
Nom du Client : .....
Adresse du Client : .....

Date : ..... Signature : .....

Signature uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier.

Dylabz Connect · Dylan Amy · Entrepreneur-salarié de Jump Green
Jump Green · CAE, SCIC SAS à capital variable à conseil d'administration
RCS Paris 977 610 781 · TVA FR10977610781 · 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris
contact@dylabzconnect.com · Factures émises par Jump Green
Version v2026-12